

Rapport annuel 2009/2010

Le lieu de rencontre du Canada



Équipe de direction

Patrick Kelly
Président

Paul Keogh
Vice-président-directeur,
Réaménagement et
services clients

Andrew Beattie
Vice-président,
Marketing et gestion des revenus

Allison George
Directrice, Ressources humaines

Fiona Livingstone
Vice-présidente,
Exploitation et qualité

Dan Young
Vice-président,
Finances

Conseil d'administration

JIM DURRELL
du 25 octobre 2006 au 24 octobre 2012

BERNIE ASHE
du 23 octobre 2008 au 26 octobre 2010

GEORGES BÉDARD
du 28 mars 2007 au 26 octobre 2010

DICK BROWN
du 11 avril 2006 au 10 avril 2012

DALE CRAIG
du 18 avril 2007 au 17 avril 2013

CYRIL LEEDER
du 28 mars 2007 au 26 octobre 2010

JOANNE LEFEBVRE
du 17 mai 2006 au 16 mai 2012

CHARLES MEROVITZ
du 16 novembre 2006 au 14 novembre 2012

BILL MILLIKEN
du 17 mai 2006 au 16 mai 2012

PATRICK W. MURRAY
du 16 avril 2008 au 15 avril 2011

PATRICIA PARULEKAR
du 9 mai 2007 au 8 mai 2013

MARY PITT
du 11 octobre 2006 au 10 octobre 2012



55, avenue du Colonel By, Ottawa (Ontario) K1N 9J2
Tél. : (613) 563-1984; 1-800-450-0077; Télécopie : (613) 563-7646
www.ottawaconventioncentre.com/fr

Message du président du Conseil



Le nouveau Centre des congrès d'Ottawa a commencé à faire sentir sa présence dans le paysage urbain de la capitale au cours de 2009-2010. La cérémonie officielle de la première pelletée de terre s'est tenue le 12 juin 2009, et y ont assisté, tous les partenaires financiers et les intervenants de l'industrie. La démolition de l'ancienne installation a été achevée et la construction a commencé pour de bon, grâce au concours d'une des plus grandes grues qu'on n'ait jamais vue dans la silhouette d'Ottawa. Comme c'est généralement le cas des projets de conception et de construction, l'élaboration du design a progressé de pair avec la construction, et a été achevée au début de 2010. À la fin de l'année, la construction était prête pour l'ouverture officielle du Lieu de rencontre du Canada en avril 2011.

Les jalons de la construction établis par les partenaires de financement pour la nouvelle installation ont été atteints et les factures de construction s'est déroulée comme prévu. Le conseil et la direction du Centre ont été très ravis du niveau de collaboration atteint entre la locatrice du Centre, Viking Rideau Corporation, et l'équipe du projet, alors qu'elles travaillaient à surmonter les défis consistant à élaborer une installation de nature aussi complexe sur un chantier de construction aussi limité. De même, le Centre a grandement bénéficié de l'expertise du Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier de la Commission de la capitale nationale, et a été encouragé par l'appui retentissant du design final de la part du Comité. Tout au long de l'année, le personnel du ministère du Tourisme et de la Culture de l'Ontario a procuré une orientation utile afin de faire en sorte que le projet respecte le calendrier et le budget.

Le conseil du Centre a joué un rôle essentiel dans la surveillance des processus complexes d'approvisionnement entrepris au cours de l'année, tout en accordant simultanément son attention aux questions de gouvernance et de planification de la relève. Le conseil a endossé la recommandation de l'équipe du projet consistant à obtenir les services d'un fournisseur de services de l'installation. Avec la journée d'ouverture approchant à grands pas, le conseil a instauré deux nouveaux comités, soit le comité sur la gouvernance et le comité directeur. Le conseil a approuvé en octobre 2009 un covenant des administrateurs et charte des attentes. De même, le conseil a élaboré une feuille de route d'activités de gouvernance qui orientera la direction jusqu'à la fin de l'exercice 2011-2012.

En perspective, le Centre utilisera un nouveau modèle d'impact économique qui démontrera clairement les avantages économiques de son exploitation sur les scènes locale, provinciale et nationale. La construction du nouveau Centre a accéléré les plans d'aménagement de la Commission de la capitale nationale à l'égard de la promenade Colonel By en vue de les faire concorder avec les travaux sur le chantier. À la fin de l'exercice, des plans étaient déjà en cours pour une cérémonie d'ouverture officielle qui fera participer l'ensemble de la collectivité, et qui marquera le début d'une nouvelle ère pour le secteur des réunions et des congrès dans la région de la capitale nationale.

En tant que président du conseil, j'aimerais reconnaître et remercier nos partenaires financiers quant au projet de réaménagement – le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Canada, et la ville d'Ottawa – de leur soutien continu. Je tiens également à remercier nos principaux intervenants –Tourisme Ottawa et la Commission de la capitale nationale – de leur assistance et de leurs commentaires qui ont aidé à faire du Centre un succès avant même son ouverture. Nous tenons à remercier personnellement le conseil d'administration du Centre, dont les contributions désintéressées au cours de l'année écoulée ont aidé à conserver le projet sur la bonne voie, tout en établissant un itinéraire bien défini pour l'avenir. Finalement, nous tenons à féliciter l'équipe de gestion pour avoir su relever les défis de temps emballants et de taille de façon professionnelle et dévouée.

Jim Durrell
Président du Conseil

Rapport du président



En 2009-2010, la direction du Centre a partagé son attention entre la gestion de la construction de la nouvelle installation et l'amélioration de l'exploitation, à l'approche de la journée d'ouverture. Ceci a été le premier exercice complet au cours duquel le Centre était non opérationnel; il n'y a donc aucun revenu à déclarer. À 3,018 millions de dollars, les dépenses – avaient principalement trait aux ventes, au marketing et à l'administration – et ont été si bien contrôlées qu'elles se sont situées légèrement en deçà du budget.

À la fin de l'exercice, la structure d'acier qui soutiendra la nouvelle façade de verre courbé du Centre prenait forme – donnant aux Ottaviens leur premier aperçu réel de l'échelle de l'installation et de la présence impressionnante qu'elle aura au cœur du centre-ville. Au 31 mars 2010, 100,1 millions de dollars avaient été investis jusqu'à cette date dans le projet de réaménagement de 180 millions de dollars, et l'équipe de projet du Centre a participé activement au processus du design et de la construction, et a reçu de précieux commentaires du conseil consultatif à la clientèle du Centre et du bureau du ministère du Tourisme et de la Culture. Le Centre est en voie d'atteindre la certification argent de la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) – avec des taux d'élimination des déchets du chantier de construction dépassant même les normes LEED. Les plans relatifs à l'approvisionnement du mobilier, des accessoires fixes et de l'équipement ont été mis au point à la fin de l'exercice. Qui plus est, le projet progressait sans heurts, à temps et en respectant le budget. Au cours de tout cela, la direction a été orientée par le plan stratégique du Centre qui fait en sorte que l'optimisation du rendement sur l'investissement du réaménagement est au cœur de toutes les prises de décision, depuis la construction jusqu'à l'ouverture. Le rythme énergétique des réservations du nouveau Centre prouve amplement que le plan fonctionne.

Alors que le compte à rebours jusqu'au jour d'ouverture est bien amorcé, la direction du Centre a de plus en plus accordé son attention aux opérations. Les politiques opérationnelles, les procédures et les programmes étaient en voie d'élaboration et les approvisionnements essentiels à la prestation des services étaient effectués, notamment : un fournisseur de services de l'installation, le fournisseur des services de technologie, le fournisseur des services de montage et des services électriques; et le fournisseur des services de salons ou d'expositions. Au cours de l'exercice, le Centre a élaboré, validé et mis en œuvre une nouvelle stratégie Web 2.0, avec un tout nouveau site Web qui intègre une application dynamique et interactive permettant aux planificateurs de réunions de configurer les locaux de réunions afin de répondre à leurs exigences. De même, une mise à niveau de logiciel a également permis au Centre d'intégrer la gestion des relations avec la clientèle, la gestion financière et l'entretien de l'installation avec une solution de gestion d'événements nouvelle et vigoureuse.

« Opening avril 2011, Booking Now » (« ouverture en avril 2011, réservez maintenant ») a été le slogan des ventes et du marketing du nouveau Centre en 2009-2010. Les Ventes et le marketing ont travaillé en étroite collaboration et de façon coopérative avec Tourisme Ottawa en sensibilisant le public et en générant des listes de clients potentiels au moyen d'annonces, de promotions et d'événements de l'industrie. Nous sommes très encouragés par les résultats jusqu'à présent qui feront en sorte que cet actif touristique provincial clé réussira à atteindre son mandat. L'objectif de revenu au 31 mars 2010 pour les cinq premières années consécutives d'exploitation a été de 8 158 174 \$; cet objectif a été dépassé, étant donné que nous avons présentement confirmé des affaires évaluées à 8 604 823 \$ (+446 649 \$). Alors que l'exercice était sur le point de se terminer, le Centre avait confirmé 56 congrès, avec des contrats émis pour 11 autres – soit correspondant exactement à nos objectifs ambitieux. Ces succès comprennent huit congrès internationaux qui représentent un niveau sans précédent d'intérêt pour Ottawa de la part du marché international. Un an avant son ouverture, le Centre est maintenant en mesure d'accorder une certaine attention à une deuxième priorité commerciale, notamment les réunions

locales, les salons professionnels et les salons à l'intention des consommateurs, ainsi que les salons des boissons et de l'alimentation. À la fin de l'exercice, le Centre élaborait des occasions de publicité à l'intérieur de l'immeuble en tant qu'apport de revenu, et abordait activement les principaux annonceurs nationaux et locaux.

Alors que le Centre passe à un nouveau modèle de gestion, on a pris soin de s'assurer que la convention collective (en vigueur jusqu'au 30 septembre 2012) soit gardée intacte, avec des communications ouvertes ou fréquentes entre la direction et le syndicat. Tandis que le rythme des réservations se maintenait, les préparatifs ont été mis en place pour le recrutement du personnel. Tous les collègues ont complété un programme de formation en leadership et tous les commentaires reçus ont été des plus positifs.

Les communications internes et externes ont été essentielles pour le Centre au cours de cette année importante. Dans ce but, le rapport de renouvellement du Centre, délivré en ligne et par abonnement par courriel, a procuré une mise à jour trimestrielle sur les progrès de la construction et de l'exploitation à toutes les parties intéressées. Les collègues du Centre ont été gardés au courant des développements lors des réunions mensuelles du personnel. Le Centre est demeuré actif au sein de la collectivité locale et en communication avec cette dernière grâce à sa participation aux petits déjeuners du maire, événements organisés par l'Association des gestionnaires d'exposition d'Ottawa, la Building Owners and Managers Association, les zones d'amélioration commerciales locales, l'Association des hôtels d'Ottawa-Gatineau, Tourisme Ottawa, et en siégeant aux conseils de l'Administration de l'aéroport d'Ottawa et de la Fondation de la Cour des arts d'Ottawa.

Au nom de la direction du Centre, j'aimerais remercier le ministère du Tourisme et de la Culture et nos intervenants de l'industrie du tourisme pour leur engagement et leur contribution au succès du Centre. J'aimerais également reconnaître la collaboration et l'assistance remarquables de Viking Rideau Corporation, notre locatrice, au cours de cette année de transition. Nous tenons également à remercier tous nos collègues du Centre des congrès d'Ottawa – des gens inspirés qui mettent sur pied des événements extraordinaires, ainsi que notre conseil d'administration pour son orientation et ses conseils. Finalement, je tiens à remercier tout particulièrement nos clients – actuels et nouveaux – qui ont déjà choisi le Lien de rencontre du Canada pour organiser leurs événements futurs.

Patrick Kelly

Président



Mandat

Le Centre des congrès d'Ottawa est un organisme du gouvernement de l'Ontario et est régi par la *Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa* (1988).

Le Centre des congrès d'Ottawa est un organisme d'entreprise opérationnelle ayant pour mandat, tel qu'il est prévu en vertu de la Loi, d'exploiter, de maintenir et de gérer une installation de centre de congrès de catégorie internationale dans la ville d'Ottawa de façon à promouvoir et à développer le tourisme et l'industrie en Ontario.

Le Centre des congrès d'Ottawa a ouvert ses portes en 1983, et il est exploité par un conseil d'administration composé de douze membres, dont neuf des nominations sont provinciales, et trois municipales.



Vision et énoncé d'objectif fondamental

VISION

Inspirer les gens à créer des événements extraordinaires

OBJECTIF FONDAMENTAL

Nous sommes le Lieu de rencontre du Canada.

Nous procurons la scène où les Canadiens et les invités de partout au monde se rencontrent à Ottawa, notre capitale, pour apprendre et s'enrichir en partageant leurs connaissances, leurs opinions et leurs pratiques.

**SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS
D'OTTAWA**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2010



1205-150 Isabella Street
Ottawa, ON K1S 1V7

P.O. Box 978
5494 Manotick Main Street
Manotick, ON K4M 1A8
Tel: (613) 236-2939
(613) 236-2947
Fax: (613) 236-1220
(613) 692-2874

www.newtonco.com

**Aux président et administrateurs de la
Société du Centre des congrès d'Ottawa**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons vérifié le bilan de la **SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA** au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philip A. Byrne'.

Comptables agréés
Experts-comptables agréés

Ottawa (Ontario)
13 mai 2010



Philip A. Byrne, CA
Andrew K. Misener, CA
Kevin R. Vroom, CA

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2010

Bilan	1.
État des résultats	2.
État de l'évolution de l'actif net	3.
État des flux de trésorerie	4.
Notes complémentaires	5 - 10.
Annexe 1 – Frais directs et frais des installations	11.
Annexe 2 – Frais de vente et d'administration et frais généraux	12.

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

BILAN

AU 31 MARS

	2010	2009
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	14 960 242 \$	3 161 689 \$
Investissements (note 4)	-	15 318 166
Débiteurs	147 667	14 060 737
Frais payés d'avance	29 286	27 315
	<u>15 137 195</u>	<u>32 567 907</u>
Immobilisations (note 5)	113 472 558	53 482 849
Frais reportés (note 3)	1 043 121	355 144
	<u><u>129 652 874</u></u>	<u><u>\$ 86 405 900</u></u>
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer	<u>9 861 919</u>	<u>\$ 8 873 759</u>
Retenue de garantie sur immobilisations en cours	10 015 383	4 343 600
Produits et dépôts reportés	239 296	47 781
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 6)	87 594 677	48 267 812
Apports reportés afférents aux frais reportés (note 6)	<u>393 588</u>	<u>355 144</u>
	<u><u>108 104 863</u></u>	<u><u>61 888 096</u></u>
Engagements et passif éventuel (notes 10 et 11)		
ACTIFS NET		
Investissements en immobilisations (note 9)	25 877 881	5 215 037
Fonds de fonctionnement non affecté	<u>(4 329 870)</u>	<u>19 302 767</u>
	<u><u>21 548 011</u></u>	<u><u>24 517 804</u></u>
	<u><u>129 652 874</u></u>	<u><u>\$ 86 405 900</u></u>

AU NOM DU CONSEIL :

____ Administrateur _____ Administrateur



(Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.)



SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D’OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L’EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2010	2009
Produits		
Service aux clients	3 711 \$	255 763 \$
Nourriture	-	2 166 585
Location de salles	-	1 425 254
Boissons	-	309 648
	<u>3 711</u>	<u>4 157 250</u>
Charges - Annexes 1 et 2		
Frais direct	-	2 704 994
Frais des installations	91 730	1 440 098
Frais de vente et d'administration et frais généraux	2 926 476	3 450 491
	<u>3 018 206</u>	<u>7 595 583</u>
Excédent des charges sur les produits avant les éléments ci-dessous	(3 014 495)	(3 438 333)
Intérêts sur investissements	167 218	1 083 930
Amortissement des immobilisations	(122 516)	(177 638)
Réduction de valeur des frais reportés afférents aux immobilisations	-	761 099
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 6)	-	318 670
Perte sur la cession d'immobilisations	-	(1 910 826)
Excédent des charges sur les produits	<u>(2 969 793) \$</u>	<u>(4 885 296) \$</u>



SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D’OTTAWA

ÉTAT DE L’ÉVOLUTION DE L’ACTIF NET

DE L’EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	Investi en immobilisations	Non affecté	Total 2010	Total 2009
Solde au 1^{er} avril	5 215 037	\$ 19 302 767	\$ 24 517 804	\$ 29 403 100
Excédent des charges sur les produits	-	(2 969 793)	(2 969 793)	(4 885 296)
Acquisition d'immobilisations	60 112 225	(60 112 225)	-	-
Amortissement des immobilisations	(122 516)	122 516	-	-
Apports reportés de l'exercice courant afférents à l'acquisition d'immobilisations	(39 326 865)	39 326 865	-	-
Solde au 31 mars	<u>25 877 881</u>	<u>\$ (4 329 870)</u>	<u>\$ 21 548 011</u>	<u>\$ 24 517 804</u>



SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D’OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L’EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2010

2009

Rentrées (sorties) nettes de fonds
liées aux activités suivantes

Fonctionnement

Excédent des charges sur les produits	(2 969 793) \$	(4 885 296) \$
Ajouter les éléments n’ayant pas d’incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations	122 516	177 638
Perte sur la cession d’immobilisations	-	1 910 826
Réduction de la valeur des frais reportés afférents au développement des investissements	-	761 099
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(318 670)
	(2 847 277)	(2 354 403)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7)	15 090 774	(7 132 415)
	12 243 497	(9 486 818)

Investissement

Augmentation (diminution) des investissements	15 318 166	(15 318 166)
Acquisition d’immobilisations	(60 112 225)	(49 186 002)
Augmentation de la retenue sur les immobilisations en cours	5 671 783	4 343 600
Frais d’agrandissement et frais reportés	(687 977)	(160 637)
	(39 810 253)	(60 321 205)

Financement

Apports afférents aux immobilisations	39 326 865	28 462 319
Apports afférents aux frais reportés	38 444	160 637
	39 365 309	28 622 956

Rentrées (sorties) nettes de fonds

Trésorerie au 1 ^{er} avril	3 161 689	44 346 756
Trésorerie au 31 mars	14 960 242 \$	3 161 689 \$

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D’OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

1. DESCRIPTION DE L’ÉTABLISSEMENT

Le Centre des congrès d’Ottawa est devenu la « Société du Centre des congrès d’Ottawa » en novembre 2008. La Société du Centre des congrès d’Ottawa a été constituée en société en vertu d’une loi spéciale de la province d’Ontario. Le Centre a pour mandat d’exploiter, d’entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d’Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré d’impôts sur le revenu.

2. PROJET D’AGRANDISSEMENT

Le 18 septembre 2007, le conseil d’administration a approuvé un plan d’agrandissement du Centre. Le plan comprend la démolition de l’établissement actuel et la construction d’un nouveau centre des congrès à la fine pointe de la technologie sur le même emplacement. En conséquence, les activités commerciales de l’établissement actuel ont pris fin le 28 août 2008 et la construction du nouveau centre des congrès a débuté. Le nouveau centre des congrès devrait ouvrir ses portes en 2011.

Pour financer le projet d’agrandissement, le Centre a obtenu du financement du gouvernement du Canada, de la province d’Ontario et de la ville d’Ottawa. En outre, le Centre dispose d’une facilité de crédit renouvelable d’une banque commerciale. L’Office ontarien de financement a accepté de consentir un prêt hypothécaire postconstruction sur cette facilité de crédit renouvelable (voir la note 8). Le Centre a divers engagements et responsabilités liés à chacun de ces accords de financement.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports grevés d’une affectation sont constatés en tant que produits du fonds concerné au cours de l’exercice où sont engagées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds concerné lorsqu’ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu’il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré.

Les produits provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et du service aux clients sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients.

Estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l’actif et du passif à la date des états financiers ainsi que les montants constatés des produits et des charges de la période considérée. De par leur nature, ces montants sont sujets à une incertitude relative à la mesure, et l’incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.



3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement si celle-ci est inférieure. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

L'installation initiale et les frais de mise en marche ont été financés par d'autres entités, et l'installation a été acquise auprès de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton pour la somme de 1 \$ le 1^{er} avril 1984. Cette installation a été démolie au cours de l'exercice 2009.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les méthodes et taux annuels d'amortissement sont les suivants, à l'exception de l'année d'acquisition où l'amortissement de l'actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre de son acquisition :

Matériel informatique	3 ans linéaire
Logiciels	10 ans linéaire
Mobilier, matériel et agencement	5 à 10 ans linéaire

L'amortissement des actifs en construction commence lorsqu'ils sont en état d'utilisation.

Frais reportés

Les frais reportés sont les frais de préfonctionnement liés au projet d'agrandissement comportant des avantages durables, et non à la construction même de la nouvelle installation. L'amortissement des frais reportés débutera lorsque la période de préfonctionnement aura pris fin et que la nouvelle installation sera prête à entreprendre ses activités commerciales.

Apports reportés afférents aux immobilisations et frais reportés

Les apports reportés représentent les montants non amortis qui sont constatés comme produits selon la même méthode que l'amortissement des immobilisations et des frais reportés.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par la suite, leur évaluation dépend de leur classement tel que représenté ci-dessous. Le classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de la désignation de ces instruments établie par le Centre. On a recours à la comptabilisation à la date de règlement.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit:

Actif/passif	Classement	Évaluation
Trésorerie	Fins de transaction	Juste valeur
Investissements	Fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créiteurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Retenue de garantie sur immobilisations en cours	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

La valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire.

4. INVESTISSEMENTS

2010

Aucun investissement détenu au 31 mars 2010.

2009

Description	Date d'échéance	Marché	Coût
CPG encaissable de la Banque Scotia à 3,23%	9 juillet 2009	5 117 696 \$	5 000 000 \$
CPG encaissable de la Banque Scotia à 3,23 %	9 juillet 2009	5 117 696	5 000 000
Billets de la Banque Royale à 4,18 %	1er juin 2014	2 032 313	2 002 800
Billets de la CIBC à 4,25 %	1er juin 2014	3 050 461	3 004 800
		<u>15 318 166</u>	<u>\$ 15 007 600</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

5. IMMOBILISATIONS

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	289 439 \$	289 439 \$	- \$	66 111 \$
Logiciels	200 661	37 002	163 659	73 509
Mobilier, matériel et agencement	384 492	199 479	185 013	224 228
Terrain	753 263	-	753 263	735 323
Immobilisations en cours (non amorties)	112 370 623	-	112 370 623	52 383 678
	<u>113 998 478 \$</u>	<u>525 920 \$</u>	<u>113 472 558 \$</u>	<u>53 482 849 \$</u>

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS ET FRAIS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les montants reçus pour l’acquisition d’immobilisations, ainsi que les frais reportés. Ils sont portés au crédit des produits à mesure que les actifs sont amortis. Au cours de l’exercice, des apports reportés de 0 \$ (318 760 \$ en 2009) ont été constatés à titre de produits; il s’agit de la valeur intégrale du solde des apports reportés afférents à l’installation démolie au cours de l’exercice 2009.

7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit:

	2010	2009
Débiteurs	13 913 070 \$	(13 348 387) \$
Stocks	-	149 589
Frais payés d'avance	(1 971)	59 453
Créditeurs et charges à payer	988 160	6 934 193
Produits et dépôts reportés	191 515	(927 263)
	<u>15 090 774 \$</u>	<u>(7 132 415) \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers du Centre comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les investissements, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer ainsi que la retenue de garantie à payer. La valeur comptable de ces instruments représente leur juste valeur approximative.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d’une perte découlant du manquement d’une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les débiteurs du Centre se composent principalement de dépôts de garantie détenus par des organismes du gouvernement relativement au projet de construction en cours. Le Centre estime que ces débiteurs ne posent pas grand risque de crédit.

Risque de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt correspond à l’effet des fluctuations des taux d’intérêt du marché sur la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie afférents à ces instruments. Le Centre n’a ni actif ni dette active portant intérêt. En conséquence, la direction estime que le Centre ne s’expose pas à grand risque de taux d’intérêt.

Financement disponible

Le Centre dispose d’une facilité de crédit renouvelable (le « prêt ») d’une banque commerciale sous la forme de prêts au taux préférentiel et/ou d’acceptations bancaires à 30, 60 et 90 jours. Le principal du prêt ne doit pas dépasser 40 000 000 \$. Les prêts au taux préférentiel portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % par année. Pour chaque acceptation bancaire, le Centre paiera des frais de 1 % par année. Au 31 mars 2010, la facilité de crédit reste inutilisée.

Pour ce qui est du prêt de l’Office ontarien de financement (l’ « OOF »), celui-ci a accepté de consentir un prêt hypothécaire postconstruction de jusqu’à concurrence de 40 000 000 \$ d’ici le 1^{er} septembre 2011. Le prêt vient à échéance le 1^{er} septembre 2011 ou à la réception du prêt hypothécaire postconstruction de l’OOF, selon la première des deux éventualités.

Le Centre dispose d’une marge de crédit de 200 000 \$ qu’il n’a pas utilisée. La marge porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %.

9. ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

Les actifs nets investis en immobilisations se composent des éléments suivants :

	2010	2009
Immobilisations	113 472 558 \$	53 482 849 \$
Moins les apports reportés afférents aux immobilisations	<u>87 594 677</u> <u>25 877 881 \$</u>	<u>48 267 812</u> <u>5 215 037 \$</u>



SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2010

10. ENGAGEMENTS

Dans le cadre du projet d'agrandissement, le Centre a passé un marché sur concours. Le prix forfaitaire du marché s'établit à 145 405 000 \$, TPS en sus. Le coût de construction sera facturé au Centre au fur et à mesure que les étapes clés seront atteintes et que les travaux auront été approuvés par l'ingénieur surveillant et les autres professionnels dont le Centre aura retenu les services, indépendamment du marché de construction.

Le Centre a pris deux baux, un pour des locaux à bureaux et l'autre pour des aires d'entreposage, qui viennent à expiration le 31 août 2011. Les paiements minimums en vertu de ces baux, y compris la TPS, s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le:	Bureaux	Entreposage
31 mars 2011	72 648 \$	118 400 \$
31 mars 2012	30 270	49 333

11. PASSIF ÉVENTUEL

Le Centre dispose d'une lettre de crédit de soutien de 444 500 \$ au 31 mars 2010. La lettre concerne des travaux et des services en vertu d'un accord de modification de route avec la ville d'Ottawa.

12. GESTION DU CAPITAL

Au plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat d'exploiter une installation de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets et de ses apports reportés afférents aux immobilisations et aux frais reportés. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à un flux de trésorerie suffisant pour poursuivre ses activités et financer son projet d'agrandissement. À court et à moyen terme, la direction doit veiller à ce que toutes les conditions des accords de financement soient remplies et que le calendrier et le budget soient respectés, de manière à disposer de capitaux suffisants pour financer intégralement le projet d'agrandissement.

13. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines des données comparatives ont été reclassées afin de se conformer à la présentation matérielle des états financiers de 2010.



Annexe 1

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

FRAIS DIRECTS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2010

2009

Salaires des employés permanents	-	\$	1 102 744	\$
Aide occasionnelle	-		863 447	
Nourriture et boissons	-		624 101	
Buanderie et lingerie	-		53 656	
Porcelaine, verrerie et coutellerie	-		36 451	
Commissions sur cartes de crédit	-		8 429	
Produits nettoyants pour la vaisselle	-		7 379	
Fleurs et décorations	-		5 990	
Uniformes	-		2 098	
Livraison de boissons	-		475	
Location de matériel	-		224	
	-	\$	2 704 994	\$

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

FRAIS DES INSTALLATIONS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2010

2009

Indemnités d'accidents du travail	91 730	\$	140 719	\$
Salaires des employés permanents	-		402 470	
Entretien ménager	-		263 144	
Aide occasionnelle	-		115 727	
Services publics	-		234 871	
Sécurité	-		139 554	
Contrats d'entretien	-		127 201	
Fournitures d'entretien	-		5 815	
Uniformes	-		4 215	
Matériel pour les réunions	-		2 872	
Licences et permis	-		2 690	
Location de matériel	-		820	
	91 730	\$	1 440 098	\$



Annexe 2

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET FRAIS GÉNÉRAUX

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2010

2009

Salaires et avantages sociaux	1 753 357 \$	1 842 753 \$
Publicité et promotion	472 656	550 434
Frais de déménagement et de location	275 038	269 788
Frais de bureau	104 674	104 459
Jetons de présence des administrateurs	59 238	85 189
Contrats d'entretien	58 872	-
Déplacements	48 581	38 958
Cotisations et abonnements	37 410	29 354
Honoraires professionnels	33 734	39 558
Téléphone	32 634	39 448
Assurances	31 540	102 205
Frais bancaires et intérêts	9 808	15 638
Affranchissement et livraison	4 757	10 740
Location de matériel	3 253	5 653
Frais de consultation	924	1 180
Frais de déplacement de clients	-	319 342
Mauvaises créances (recouvrement)	-	(4 208)
	<u>2 926 476 \$</u>	<u>3 450 491 \$</u>

